

Communiqué de presse de M. Barnier et V. Pécresse du 3 novembre 2008

(paru sur <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22853/michel-barnier-et-valerie-pecresse-lancement-un-rapprochement-entre-l-enseignement-superieur-et-la-recherche-agronomique-et-veterinaire.html> où le rapport Chevassus peut être téléchargé)

Michel Barnier et Valérie Pécresse lancent un rapprochement entre l'enseignement supérieur et la recherche agronomique et vétérinaire

Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche et Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont initié un rapprochement entre l'enseignement supérieur et la recherche agronomique et vétérinaire. Celui-ci prendra la forme d'un consortium de coopération scientifique pour l'alimentation, l'environnement et le développement durable, avec trois objectifs : une meilleure performance du dispositif national de recherche et de formation agronomique, un renforcement de sa visibilité et ses capacités d'action internationales, et la mobilisation de nouvelles compétences scientifiques dans ces domaines. Cette décision fait suite au rapport remis en septembre dernier aux deux ministres par Bernard Chevassus-au-Louis, inspecteur général de l'agriculture.

Le Président de la République a voulu engager « une modernisation de nos structures de recherche et d'enseignement supérieur pour établir un regroupement de nos forces et une meilleure synergie entre enseignement supérieur et recherche publique dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, du développement durable ».

Michel Barnier, Ministre de l'agriculture et de la pêche, et Valérie Pécresse, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont confié en mai dernier une mission à Bernard Chevassus-au-Louis, Inspecteur général de l'agriculture, pour qu'il fasse des propositions sur les modalités de ce rapprochement.

A l'issue d'une large consultation des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur, son rapport montre l'intérêt d'un outil de coopération entre ces opérateurs.

Suite à ses propositions, les ministres se déclarent favorables à la création d'un établissement public de coopération scientifique (EPCS) qui aura pour mission la coordination des stratégies de recherche et de formation dans les domaines de l'agronomie, de l'alimentation, de la santé animale, de la sécurité sanitaire, et de l'environnement.

Cet établissement aura 3 objectifs :

- 1) améliorer la performance du dispositif national de recherche et de formation agronomique
- 2) renforcer sa visibilité, sa reconnaissance et ses capacités d'action internationales
- 3) mobiliser de nouvelles compétences scientifiques originales autour des enjeux de ces domaines.

Il devra faciliter l'implication cohérente et ambitieuse de ses membres dans les pôles de recherche et d'enseignement supérieur, dans le cadre des politiques de sites voulues par le Gouvernement.

Afin de rédiger le projet de décret créant l'établissement ainsi que ses statuts, un groupe de travail sera constitué par les ministres dans les prochains jours.